



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration

Communiqué de presse

Le samedi 8 juillet 2017 ont eu lieu les élections en vue de la désignation des représentants des étrangers au Conseil national pour étrangers qui se sont déroulées au Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Le bureau de vote a arrêté ce qui suit :

Nombre de candidats :	68
Nombre d'électeurs inscrits :	55
Nombre de votants :	49
Bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	49

Résultats

Suite au dépouillement des bulletins de vote, les représentants des étrangers suivants sont proposés au ministre de la Famille et de l'Intégration comme membres effectifs et suppléants du Conseil national pour étrangers.

Ressortissants de nationalité portugaise

Membres effectifs:

1. DE GOUVEIA NOBRE SALDANHA Mário (27 voix, effectif)
2. MARTINS RODRIGUES Marlène (20 voix, effectif)
3. CARDOSO MARTINS Vania (14 voix, effectif)

Membres suppléants:

1. DE JESUS SIMOES Gracinda (12 voix, suppléant)
2. GONCALVES MARQUES DE MELO REBELO Luis Miguel (12 voix, suppléant)
3. NEVES CHAVES Anabela (12 voix, suppléant)

Ressortissants de nationalité française

Membres effectifs:

1. GEIER-COURQUIN Claire (24 voix, effectif)
2. PIERSANTI Jean-Pierre (16 voix, effectif)¹

Membres suppléants:

1. DRECHSLER Valérie (16 voix, suppléant)
2. HUGON Christine (14 voix, suppléant)

Ressortissants de nationalité italienne

Membre effectif:

1. AVENA Franco (31 voix, effectif)

Membre suppléant:

1. MANZINI Alberto (11 voix, suppléant)

Ressortissants de nationalité belge

Membre effectif:

1. IMPENS Christine (17 voix, effectif)

Membre suppléant:

1. *à désigner*

Ressortissants de nationalité allemande

Membre effectif:

1. FOKA David (21 voix, effectif)

Membre suppléant:

1. STRAUSS Volker (13 voix, suppléant)

¹ élu par tirage au sort

Ressortissants de nationalité anglaise

Membre effectif:

1. SIMPSON William Lindsay (10 voix, effectif)

Membre suppléant:

1. *à désigner*

Ressortissants de nationalité néerlandaise

Membre effectif:

1. GOSLINGS-KANTERS Hendrika Maria (21 voix, effectif)

Membre suppléant:

1. *à désigner*

Autres pays de l'Union européenne

Membres effectifs:

1. FILIPOVIC SCHUMACHER Ivana (nationalité croate) (22 voix, effectif)
2. MOLDOVEANU-BRANDES Dana Antonia (nationalité roumaine) (19 voix, effectif)
3. KARAGEORGIADIS Athanasios (nationalité grecque) (17 voix, effectif)
4. WROBEL Aleksandra (nationalité polonaise) (14 voix, effectif)
5. VÁRKONYI-KARSAI Zsuzsa (nationalité hongroise) (9 voix, effectif)

Membres suppléants:

1. CONOR Talbot (nationalité irlandaise) (8 voix, suppléant)
2. *à désigner*
3. *à désigner*
4. *à désigner*
5. *à désigner*

Pays hors de l'Union européenne

Membres effectifs:

1. MAHBOUBI Najlaa (nationalité marocaine) (30 voix, effectif)
2. RAMDEDOVIC Munir (nationalité monténégrine) (30 voix, effectif)
3. DUARTE LIMA BARROS Déborah Isabel (nationalité capverdienne) (23 voix, effectif)
4. ZHANG Shaohui (nationalité chinoise) (23 voix, effectif)
5. VIGANI Akil (nationalité albanaise) (22 voix, effectif)
6. BADAWY Haythem Kamel (nationalité égyptienne) (21 voix, effectif)
7. SURPLESS Henry Abner (nationalité américaine) (14 voix, effectif)

Membres suppléants:

1. ASLAN Zeynep (nationalité turque) (12 voix, suppléant)
2. TKACHENKO Nataliya (nationalité ukrainienne) (10 voix, suppléant)
3. KACEM-CHAOUCH Brahim (nationalité algérienne) (8 voix, suppléant)
4. NTUMBWE KALUMBA Godefroid (nationalité congolaise) (6 voix, suppléant)
5. ECHEGARAY Fernando (nationalité péruvienne) (6 voix, suppléant)
6. GULYAEVA Natalia (nationalité russe) (5 voix, suppléant)
7. ANDRIANOV Volodymyr (nationalité suisse) (4 voix, suppléant)²

Comme le scrutin n'a pas dégagé le nombre de représentants suppléants requis par manque de candidats pour certaines nationalités, ceux-ci resteront à être désignés lors de consultations à mener avec les associations d'étrangers ayant participé au vote. La procédure de consultation des associations sera lancée dans les prochains jours par le ministre de la Famille et de l'Intégration qui procédera ultérieurement à la nomination des candidats manquants sur proposition des associations.

Outre les 22 représentants des étrangers issus du scrutin du 8 juillet 2017, la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg prévoit que le Conseil national pour étrangers se compose de représentants des réfugiés, des communes, des organisations patronales, des organisations syndicales les plus représentatives, et de la société civile. Le ministre de la Famille et de l'Intégration engagera dès à présent la procédure relative à la nomination de ces représentants.

² élu suite au désistement de Madame SUBAŠIĆ Dalila